



FORMATION CONTINUE

## Informations générales

(voir demande d'inscription au verso)

# Religions et sociétés : les religions, contraintes ou ressources dans les situations professionnelles ?

**Durée** : 4 journées - **Horaires** : voir programme détaillé

**Méthode** : alternance d'apports didactiques venant d'experts,  
de travaux de groupe animés par des formateurs de métier et de travaux personnels

**Public** : tout salarié désireux de mieux gérer les situations dans lesquelles les convictions religieuses interfèrent

**Dates** : du jeudi 20 novembre 2008 à 13h au lundi 24 novembre à 12h30

**Lieu** : Centre de Congrès de Lyon

### ● Avant l'inscription

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette formation, **n'hésitez pas à nous contacter**.

Nous vous donnerons tous les renseignements d'ordres pédagogique et pratique concernant cette formation.

### ● Inscriptions

Pour demander votre inscription, **retournez-nous le bulletin d'inscription au verso approuvé par votre employeur**, par courrier ou par fax.

A réception les Semaines sociales vous feront parvenir **une convention de formation simplifiée valant facture, à nous retourner signée par votre employeur**. Chaque participant, une fois la convention signée, recevra une confirmation d'inscription.

### ● Tarifs

Les Semaines Sociales de France n'étant pas assujetties à la TVA, les tarifs sont nets.

Prix par journée : 300 € - **Forfait 4 journées : 900 €**

Les tarifs incluent la documentation et les déjeuners à 19 € (les 21, 22 et 23 novembre uniquement).

Les pauses-café sont en sus.

Le règlement de la formation est à effectuer sans escompte comme suit :

- 50 % à signature de la convention de formation simplifiée qui tient lieu de facture
- solde à réception de l'attestation de présence du participant.

### ● Annulation

En cas de désistement, non compensé par un remplaçant, une somme correspondant à 50 % du montant de la participation reste due par l'employeur.

### ● Lieu et horaires des sessions

Voir programme détaillé joint.

Une attestation de présence bi-quotidienne sera adressée à l'employeur.

### ● Documentation

Un dossier contenant les supports, programmes, bibliographie et autres documents sera remis aux participants à leur arrivée.

Au mois de mai suivant, les « Actes » de la session leur seront envoyés.

**NB** : Le secrétariat des SSF ne prend en charge ni la réservation ni le paiement des frais de transport et d'hébergement du participant.

Semaines Sociales de France

Association loi 1901 – Siret 381 374 925 00034 - APE 9499Z - Déclaration d'activité n° 11 75 3999675

Mail : [info@ssf-fr.org](mailto:info@ssf-fr.org) - Site : [www.ssf-fr.org](http://www.ssf-fr.org)

18 rue Barbès 92128 Montrouge cedex - Tél. : 01 74 31 69 00

# FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

Photocopiez, complétez et retournez ce bulletin aux Semaines Sociales de France

## Salarié :

(si plusieurs salariés de la même entreprise souhaitent s'inscrire, merci de joindre une liste avec leurs noms, prénoms, coordonnées, fonctions et jour(s) de présence et de récapituler le total des frais d'inscription sur cette fiche.)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Téléphone : ..... Fax : .....

Mail : .....

## Entreprise :

Raison sociale : .....

N° Siret : .....

Adresse : .....

.....

Nom du responsable formation : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Mail : .....

## Formation :

« Religions et sociétés : les religions, contraintes ou ressources dans les situations professionnelles ? »

## Etablissement de formation :

**Semaines Sociales de France**

18 rue Barbès 92128 Montrouge cedex

Association loi 1901 - Siret 381 374 925 00034 - APE 9499Z

Déclaration d'activité n° 11 75 3999675

⇒ **Tarif pour l'ensemble du parcours** (4 journées) : Coût unitaire 900 € incluant les déjeuners des 21, 22 et 23 novembre 2008.

⇒ **Tarif « à la carte\* »** 150 € par demi journée, 300 € par journée complète incluant le déjeuner à 19 € (pour les 21, 22 et 23 novembre 2008).

<b>Soit</b>		900 € X .....	stagiaire(s) = .....	€
<b>Et /ou</b>	20 novembre	150 € X .....	stagiaire(s) = .....	€
	21 novembre	300 € X .....	stagiaire(s) = .....	€
	22 novembre	300 € X .....	stagiaire(s) = .....	€
	23 novembre	300 € X .....	stagiaire(s) = .....	€
	24 novembre	150 € X .....	stagiaire(s) = .....	€

**Total formation dû** ..... €

**Signature et cachet de l'entreprise**  
pour approbation avant signature  
de la convention simplifiée

\* Attention, il vous faudra vous assurer que les dépenses engagées soient bien éligibles au titre des obligations légales de la formation professionnelle continue.